

RESULTATS DE L'OPA

Lyon, le 4 août 2023

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a annoncé ce jour le résultat de l'offre publique d'achat simplifiée obligatoire initiée par Eagle Football Holdings Bidco Limited (l'« **Initiateur** » ou « **Eagle Football** ») sur les actions d'OL Groupe (l'« **Offre** »), à la suite de la clôture de l'Offre intervenue le 2 août 2023.

Eagle Football a acquis dans le cadre de l'Offre 16.446.364 actions, au prix unitaire de 3 €, soit un prix total d'acquisition de 49.339.092 euros.

A l'issue de l'Offre, Eagle Football détient 154.232.133 actions représentant 87,69% du capital et au moins 86,62% des droits de vote de la Société¹.

Comme annoncé par l'Initiateur, la Société restera cotée sur Euronext Paris.



Euronext Paris - compartiment C

Tél : +33 4 81 07 55 00
Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OL GROUPE.PA
Bloomberg : OL GROUPE FP
ICB : 40501030 Services de loisirs

¹ Sur la base d'un capital composé de 175.873.471 actions représentant 178.045.830 droits de vote théoriques au 5 juillet 2023 (en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF).

Il est précisé que 207.000 actions sont en outre assimilées à la participation d'Eagle Football au titre de l'article L. 233-9, I°, 4° du Code de commerce. En tenant compte de ladite assimilation, Eagle Football détient 87,81% du capital et au moins 86,74% des droits de vote théoriques de OL Groupe.